



Intervention de la ministre de la Fonction Publique

Amélie de Montchalin se félicite de la reprise de ces échanges réguliers.

La situation sanitaire actuelle, nécessite toujours beaucoup de vigilance. Elément positif toutefois, 1 million de personnes devraient être vaccinées d'ici la fin de ce mois.

Jour de carence ; le décret est paru au JO le 9 janvier pour une mise en application dès le 10 janvier. Une circulaire sur l'auto-isolément des agents a également été transmise.

FAQ DGAFP : *mises à jour*

- Accompagnement à l'isolement des agents en télétravail.
- Durée période de reclassement
- Congés bonifiés : protocole à disposition pour les administrations
- Tickets restaurant : extension de la validité septembre 2021

Agenda social 2021 a été transmis le 16 décembre 2020

Temps d'échanges COVID : réunions tous les 15 jours

Télétravail :

Les remontées sont faites sur 70% des agents.

Sur la dernière période on relève 34% des agents étant au moins 1 jour / semaine en télétravail, soit 57% en administration centrale, 29% dans les services déconcentrés et 38% en Etablissements Publics.

Le recours au télétravail est en baisse, pour mémoire le taux était de 40 à 45% en décembre. **Le télétravail reste la règle.**

Un numéro vert a été mis en place pour répondre aux agents souffrant de troubles psycho-sociaux.

Le retour en présentiel d'un jour de plus par semaine ne doit pas être appliqué de façon systématique pour tous. Le but est d'abord de permettre aux agents qui le souhaitent un retour en présentiel mais, pour autant, il reste indispensable de ne pas augmenter les flux.

../. suite à télécharger

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

fichiers:



[Télécharger cr.pdf](#) (176.27 Ko)



[Télécharger decla_cgt.pdf](#) (160.11 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[COVID-19](#)

[Fonction publique](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
